

LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Compter les oiseaux des haies pour mieux les protéger

Trame verte et bleue

Un collectif de 35 communes mobilisé autour de la TVB

Actualités

Les guêpiers d'Europe se plaisent de plus en plus au Nord

Vie associative

Bienvenue au groupe Florival-Vallée Noble-Châteaux



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Les nouveaux locaux de la LPO Alsace officiellement inaugurés

Août 2020 - en pleine crise sanitaire liée au Covid 19, la LPO Alsace déménageait ses bureaux de Strasbourg vers Rosenwiller (voir LPO Info N° 63). Deux mois plus tard, le centre de soins transférait l'infirmierie au rez-de-chaussée des tous nouveaux locaux. Mais il nous a été impossible de célébrer dignement ce changement historique, les conditions permettant de rassembler un grand nombre de personnes n'étant pas réunies. C'est désormais chose faite à la très grande satisfaction de toute l'équipe bénévole et salariée de la LPO Alsace !



L'ensemble des élus présents rassemblés auprès de Yves Muller pour couper le ruban (photo Florian Girardin)

Ce déménagement, qui marque à la fois le départ du siège de la LPO de la capitale alsacienne et l'installation de l'association sur sa propriété, dans de nouveaux locaux créés à sa mesure, se devait d'être marqué et célébré, en présence de tous ceux qui nous ont soutenus dans cet ambitieux projet.

C'est le 30 septembre 2022 qui a été choisi, une date qui convenait au plus grand nombre, puisqu'il nous importait que les représentants de l'Etat, de la Région et des autres collectivités, en plus de tous les partenaires les plus fidèles, puissent apprécier les efforts qui avaient été réunis pour construire ce nouveau bâtiment.

A 16h, les personnalités alsaciennes sont intervenues à tour de rôle au pupitre spécialement installé pour l'occasion, au milieu de la cour, sous un soleil radieux et face à un auditoire nombreux, après la présentation du projet par Yves Muller, Président de la LPO Alsace : Philippe Wantz, maire de Rosenwiller, Michel Herr, Président de la Communauté de communes des Portes de Rosheim, Marc Hoffsess, maire adjoint de Strasbourg et conseiller communautaire de l'Eurométropole de Strasbourg, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et enfin Josiane Chevalier, Préfète de la Région. Tous ont loué les mérites de notre association

et sa mobilisation en faveur de la protection de la biodiversité. Madame Chevalier et Monsieur Rottner se sont même engagés à apporter une contribution financière exceptionnelle au centre de soins, respectivement au titre de l'Etat et de la Région. Une promesse évidemment reçue avec enthousiasme par l'association et reprise par la presse. Ces allocutions ont été suivies par la visite des nouveaux locaux et d'un pot de l'amitié.

Mais la LPO souhaitait aussi rendre hommage aux nombreux bénévoles qui œuvrent au centre de soins depuis des années. Une deuxième rencontre, plus informelle, a ainsi été proposée en seconde partie de journée, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La LPO Alsace tient à remercier tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation de cette belle journée, avec une reconnaissance particulière à Florian Girardin, pour ses nombreuses et magnifiques photos et l'enregistrement de tous les discours, la mairie de Rosenwiller pour l'ensemble du matériel municipal mis gracieusement à notre disposition, le restaurateur Julien Roland pour le prêt de son camion frigorifique, Michel et Jacques pour leurs succulentes tartes flambées ainsi que le traiteur La Boulange Bio (Strasbourg) et le viticulteur bio Einhardt (Rosenwiller) pour leur geste commercial.

De tels moments de rencontre et de reconnaissance nous rendent fiers et encore plus motivés pour continuer à œuvrer, quotidiennement, en faveur de la protection de la nature.



Yves Muller ouvre la cérémonie d'inauguration, en face d'un public nombreux (photo Florian Girardin)

Sommaire

Médiation

- Des trous plein les façades : la CEA cherche des solutions avec la LPO - p4

Trame Verte et Bleue

- **Un collectif de 35 communes mobilisé autour de la TVB** - p5

Actualités

- Les guêpiers d'Europe se plaisent de plus en plus au Nord - p6

Etudes

- En savoir plus sur les milans royaux, grâce aux balises GPS - p7
- **Compter les oiseaux des haies pour mieux les protéger** - p10
- Le coin des branchés - p23

Centre de soins

- Quoi de neuf au centre de soins ? - p8

Refuge LPO

- Le réseau alsacien compte deux nouveaux Refuges LPO - p11

Protection

- Siéger dans des commissions, c'est aussi agir - p14

Partenariat

- Un nouveau thé militant au profit de la LPO - p15

Vie associative

- Les locaux de la LPO officiellement inaugurés - p2
- Les groupes locaux en action - p16
- **Bienvenue au groupe Florival-Vallée Noble - Châteaux** - p19
- Faire des dons au profit de la LPO Alsace - p20
- Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO Alsace - p21

Communication

- Le logo de la LPO change de look ! - p22

En bref - p12

Nécrologie - p13

Une nouvelle convention avec LPO France

Depuis mars 1995, la LPO Alsace est officiellement l'antenne locale de la LPO France sur le territoire alsacien. Une nouvelle convention a été signée entre les deux associations ce printemps. Elle précise les liens, les droits et les devoirs des associations locales envers la LPO nationale, et inversement. Les idées fortes sont les suivantes :

- *La LPO Alsace déploie sur son territoire le même objet social et les mêmes moyens d'actions que la LPO France tout en portant les mêmes valeurs.*
- *La LPO France est seule compétente pour déployer des programmes sur l'ensemble du territoire national et ponctuellement à l'international. Par ailleurs la LPO Alsace est compétente pour déployer des programmes locaux, départementaux et régionaux sur son territoire de compétence.*
- *La LPO France est compétente pour ester en justice et engager toute action ou procédure en lien direct ou indirect avec son objet statutaire, sur l'ensemble du pays, ce que la LPO Alsace peut faire sur son territoire.*
- *La LPO France pilote le portail naturaliste Faune-France, et coordonne des grands programmes de suivi des oiseaux, comme STOC, SHOC, WI, Oiseaux de France... Elle lance et pilote chaque année des enquêtes nationales sur diverses espèces. A nous, observateurs de la LPO Alsace, de participer dans la mesure de notre possible à ces programmes.*
- *La LPO tient sa force et son efficacité à sa capacité de fonctionner en réseau. L'objectif de LPO France est alors de recueillir, mutualiser et communiquer les connaissances et savoir faire des LPO locales. A nous de les utiliser, mais aussi de faire connaître à l'ensemble du réseau nos savoir-faire.*

La convention précise aussi que chaque région (pour nous le Grand Est) est représentée au sein du CA de LPO France par un administrateur. Les cotisations sont perçues par la LPO France qui reverse 50% du montant de la cotisation des membres résidant sur le territoire de la LPO locale à cette dernière.

Depuis des décennies, la force de la LPO tient à la collaboration et la complémentarité entre le National et les LPO locales. Pussions-nous poursuivre et développer encore très longtemps cette dynamique.

*Yves Muller,
Président LPO Alsace*

Des trous plein les façades : la CEA cherche des solutions avec la LPO

Parmi les questions les plus fréquentes posées au pôle Médiation Faune Sauvage (MFS), celles relatives aux trous creusés par les pics sur les façades des bâtiments émanent d'acteurs divers dont la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Celle-ci gère en effet l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire, qui, comme les maisons des particuliers, attirent les pics.

Q uoi de plus rapide et facile à creuser qu'une couche d'isolation en polystyrène quand on est doté d'un bec capable de percer un tronc d'arbre ? Les deux jours nécessaires à réaliser une cavité pour son nid ou son gîte hivernal dans ce type de structure prévalent largement sur les quelques semaines requises en milieu naturel. Au grand dam des usagers de ces bâtiments, qui voient leur isolation mise à mal par ces trous, parfois nombreux.

Face à ce problème qui concerne des collèges situés sur l'ensemble du territoire alsacien, la CEA a mandaté la LPO Alsace pour trouver des solutions. Grâce au budget alloué par l'institution, deux salariés du pôle MFS ont pu mener ce projet à bras le corps. Ils ont ainsi choisi 10 sites pilotes parmi les établissements touchés et analysé précisément chaque situation. Cette analyse comprenait l'étude des espèces à l'origine des trous, celles des espèces opportunistes bénéficiant des cavités, ainsi que l'étude du comportement des oiseaux selon la période de l'année et la localisation préférentielle de ces cavités. Ce sont, sans surprise, le pic épeiche et le pic vert qui adoptent volontiers ces surfaces meubles tandis que le moineau domestique et l'étourneau sansonnet, tous deux cavernicoles, profitent des cavités lorsqu'elles sont inutilisées. Quant à la localisation, les angles des bâtiments sont les plus touchés puisqu'ils permettent une meilleure accroche ainsi qu'une vision à 270° et donc une surveillance accrue des prédateurs potentiels.

Dès lors, que faire pour inviter les oiseaux à quitter leur cavité, réparer l'isolation, et empêcher le phénomène de se reproduire, sachant que les pics sont des espèces protégées ?

Les deux salariés, forts de leur expérience de terrain et de leurs échanges avec leurs homologues suisses, autrichiens et allemands, ont proposé à la CEA des solutions à trois niveaux : sur le court terme, le moyen terme et le long terme et impliquant des coûts et des travaux d'ampleur différente. Si le rebouchage simple du trou semble attrayant, il ne représente en effet qu'un remède ponctuel, puisque les oiseaux peuvent facilement creuser

à nouveau au même endroit. Les préconisations comportent donc des méthodes d'éloignement pour rendre la façade inhospitalière et vont jusqu'à des mesures d'aménagement inaltérables telles que la pose de cornières, de câbles métalliques ou de surfaces grillagées végétalisées sur l'ensemble du mur concerné. Bien sûr, les travaux seront systématiquement accompagnés d'une pose réfléchie de nichoirs pour les espèces occupant les cavités et devront être réalisés en fonction de la période de présence des oiseaux : impossible donc d'agir durant la période de reproduction ou la période hivernale.

Comme c'est le cas pour l'ensemble de la faune sauvage présente en milieu urbanisé, ces propositions n'ont pas d'autre objectif que de permettre la cohabitation entre les humains et les animaux. En effet, gardons à l'esprit que si ces espèces s'approchent de nous, c'est bien parce que leur milieu naturel s'amenuise, le nôtre empiétant de plus en plus sur le leur. Pour le cas particulier des pics, c'est la disparition massive des arbres morts et des arbres à cavité qui représente la cause première de ce changement d'attitude.

Conscient que les travaux préconisés signifient un coût non négligeable, le pôle MFS a à cœur de sensibiliser les architectes et les promoteurs en amont des constructions : plus la faune sauvage sera prise en considération lors de la conception des plans, plus la cohabitation sera facilitée et possible. Ici, le choix des matériaux d'isolation représente l'élément déterminant dans l'apparition de cette problématique.

La CEA mettra en œuvre une partie des mesures dès le début d'année 2023, qui seront suivies par la LPO dans la foulée.

Contact :
emilie.etienne@lpo.fr



Les pics verts et les pics épeiches sont les deux espèces les plus friandes de nos isolations (photo M.Hogard et pôle Médiation Faune Sauvage)

Un collectif de 35 communes mobilisé autour de la trame verte et bleue

Le dispositif « Trame verte et bleue », financé par la Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région Grand Est, continue de séduire les élus sensibilisés aux questions écologiques. Depuis le début de l'année, c'est le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Piémont des Vosges qui s'est lancé dans ce vaste projet de préservation de la nature et de renforcement de corridors écologiques.

Rassemblant les communautés de communes des Portes de Rosheim, du Pays de Barr et du Pays de Sainte-Odile, soit 35 communes au total, le PETR a mandaté 3 acteurs pour la mise en œuvre du projet : la FREDON, et Mon Jardin Nature pour tout ce qui concerne la biodiversité en ville, et la LPO Alsace pour toute la partie extra-muros et les ceintures vertes de vergers. Dans ce cadre, sa mission est d'analyser les corridors déjà identifiés dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) (<https://www.piemont-vosges.fr/>), d'affiner leur tracé localement, puis de proposer des ajustements et des améliorations à l'ensemble des maires, à travers des rencontres régulières avec les acteurs locaux. La rédaction d'un plan d'action permettra dans un second temps la mise en œuvre (phase 2 du projet) de réalisations concrètes, telles que la plantation de haies, la création de mares, la renaturation de cours d'eau, la mise en place de jachères, la sensibilisation des habitants... à l'échelle de tout le territoire concerné.

Un accent particulier sera mis sur la préservation des vergers, formant des ceintures vertes historiques autour de nombreuses



Les vergers font partie des éléments importants à conserver (photo Chloé Gohn)

communes, particulièrement importantes pour la faune et la flore. Cette préservation induira une dynamisation de la filière agricole liée aux fruits et la recherche de débouchés économiques viables.

Cette approche globale, à une échelle aussi étendue, et qui implique un ensemble d'acteurs, constitue une première en matière de TVB en Alsace.

Contact : v.clement-demange@lpo.fr

Le sixième colloque d'ornithologie Grand Est fait salle comble

Organisée le 1^{er} octobre dernier par la LPO, la session 2022 était alsacienne et ce sont plus de 150 naturalistes qui se sont réunis le temps d'une journée, au lycée agricole d'Obernai.

De nombreux travaux sur des espèces typiques de notre région ont été mis en lumière : chevêche d'Athéna, cigogne blanche, rousserolle turdoïde, balbuzard pêcheur, mais aussi d'autres taxons, tel que le lynx.

Ce colloque a aussi été l'occasion de présenter le dernier ouvrage rédigé par Yves Muller : la Bibliographie d'ornithologie du Grand Est.

Les actes du colloque seront publiés dans le prochain numéro de Ciconia, la revue d'ornithologie de la LPO Grand Est.



Près de 160 personnes étaient présentes (photo Florian Girardin)

Les guêpiers d'Europe se plaisent de plus en plus au Nord

Ceux qui s'intéressent à l'espèce le savent : le guêpier d'Europe fait partie des oiseaux les plus colorés de France. Il ne s'observait à la latitude alsacienne qu'outre Rhin (excepté quelques observations sporadiques), sur les coteaux secs et ensoleillés du Kaiserstuhl, cet ancien volcan situé aux abords d'Emmendingen (D). Sa géologie et son microclimat particuliers semblaient convenir à une petite population d'individus, qui y trouvaient, dans ses falaises de loess, un milieu propice à accueillir leurs nids.

Mais depuis quelques années, l'espèce ne se cantonne plus à ce site : rive droite du Rhin, elle s'est étendue plus au nord, et on l'observe désormais aussi à travers toute l'Alsace, mais en proportions nettement moindres. Ce sont les gravières et les sablières qui représentent en Alsace les milieux les plus favorables à l'espèce, et plusieurs d'entre elles sont par ailleurs déjà suivies par la LPO Alsace. Dans le cadre des conventions signées avec les carriers, engagement est pris de préserver les secteurs colonisés par ces oiseaux rares, notamment en n'effectuant pas de travaux en période de reproduction, voire en créant de nouveaux sites de nidification. Des mesures parfois complexes à mettre en œuvre afin d'assurer la protection des oiseaux sans interférer de trop avec l'activité de l'entreprise, mais qui représentent le cœur de métier de la LPO : notre objectif est en effet toujours de trouver des compromis pour favoriser la meilleure cohabitation possible entre humains et faune sauvage.



Guêpier d'Europe (photo Florian Girardin)

Un compromis qui porte aujourd'hui ses fruits, puisque la population alsacienne globale est aujourd'hui estimée à une cinquantaine de couples au cours des deux dernières années. C'est cependant sans commune mesure avec les 1200 couples recensés en 2020 dans le sud de l'Oberrhein allemand (en gros, de Bâle à Strasbourg), grâce à ses nombreuses falaises de loess, qui font défaut à notre région !

Fin du tir des grands cormorans sur les eaux libres



Grand cormoran (photo Pierre Matzke)

Objet de controverse quant à sa protection, le grand cormoran ne peut plus être détruit que sur les piscicultures et ne sera donc plus tiré sur les eaux libres, par directive du Ministère de la transition écologique et de la cohésion sociale.

Une belle avancée dont se réjouit la LPO.

Après avoir frôlé le seuil de l'extinction au tournant du 19e et 20e siècle, victime de la chasse pour sa chair ou en tant que concurrent des pêcheurs, le grand cormoran fait partie des espèces protégées depuis la Directive européenne de 1979. En raison de son régime piscivore, il fait toutefois l'objet de prélèvements par quotas, notamment en hiver, période durant laquelle il forme de grands dortoirs. Il était alors chassé quel que soit l'endroit où on l'observait : gravières, rivières, plans d'eau.

Une pratique qui a toujours été décriée par la LPO au niveau national puisque l'espèce est officiellement protégée ! Les multiples actions de la LPO, visant à faire apporter par ceux qui veulent le détruire, la preuve des dégâts, l'absence d'atteinte à l'état de conservation des populations de cormorans, et l'absence de solutions alternatives, ont enfin porté leurs fruits : la directive qui vient d'être signée en

septembre 2022 interdit désormais ces chasses, du moins en eaux libres. Un quota reste toutefois maintenu dans plusieurs départements pour la chasse dans les piscicultures. En Alsace, ce sont ainsi 365 individus par an (sur la période 2022-2025) qui peuvent être tirés.

En savoir toujours plus sur les milans royaux, grâce aux balises GPS

Le milan royal fait partie des rapaces particulièrement suivis en Alsace. Il fait l'objet d'un Plan National d'Action, décliné en Plan Régional. La LPO Alsace œuvre depuis 2007 à sa conservation grâce à la protection de ses sites de reproduction, en collaboration avec l'ONF.

Ces actions semblent porter leurs fruits puisque la population des couples reproducteurs augmente. L'estimation de la population nicheuse en 2022 se situe entre 66 et 149 couples.

Malgré leur statut de protection, de nombreux milans royaux sont victimes chaque année de nos activités et infrastructures, notamment des éoliennes. Afin d'y apporter des solutions, une étude est menée par l'Université de Groningen et l'Institut Méditerranéen de Biologie et d'Ecologie d'Aix-Marseille pour mesurer l'impact des éoliennes sur les rapaces de plaine au moyen de balises GPS/GSM. Après avoir équipé des individus de 3 espèces de busards (b.Saint-Martin, b.cendré et b.des roseaux) ainsi que des buses variables, l'institut s'est logiquement tourné vers le milan royal. Le choix de la zone d'étude s'est porté sur le nord-est de la France. En effet, l'une des conditions de la réalisation de l'étude était de pouvoir étudier des couples nicheurs situés à proximité immédiate de parcs éoliens en fonctionnement ou en phase d'installation. L'objectif étant d'étudier l'utilisation spatio-temporelle du territoire et les caractéristiques des vols pour créer une modélisation permettant d'évaluer l'impact des parcs éoliens et les risques de collision avec les turbines.

En juin 2021 et 2022 des opérations de capture d'adultes réalisées au filet japonais ont permis d'équiper 10 oiseaux en Alsace Bossue et à la frontière mosellane. Les données seront analysées par Tonio Schaub dans le cadre d'une thèse de doctorat CIFRE financée par ENGIE Green, filiale énergie renouvelable de la société Engie qui a financé les balises.

A ce jour, nous connaissons une partie de la route migratoire des dix oiseaux équipés ainsi que leur zone d'hivernage située dans l'Ouest de l'Espagne. Cependant trois oiseaux se trouvent encore sur leur site de nidification à la date de la rédaction de cet article.

Le 7 octobre 2022, une femelle équipée à Bischtroff est la première à partir, suivie par un mâle équipé à Neufgrange le lendemain ainsi qu'un mâle équipé à Dehlingen. Le 9 octobre les deux mâles semblent avoir voyagé ensemble sur une partie du chemin les menant à leur quartier d'hiver (cf carte ci-dessous).

Pour ce qui est de la femelle de Bischtroff, des nouvelles moins réjouissantes nous sont parvenues. Après être arrivée le 17 octobre 2022 sur ses quartiers d'hiver en Espagne, les signaux de la balise laissent craindre le pire. Après la mobilisation de la part de Tonio Schaub avec l'aide d'associations naturalistes espagnoles, le cadavre ainsi que la balise ont pu être récupérés. Cette découverte ayant pris du temps, le cadavre était dans un état de décomposition trop avancé pour pouvoir faire des analyses afin d'identifier les causes de la mort.

Pour terminer sur une nouvelle plus réjouissante, un des oiseaux porteurs d'une balise a été découvert en détresse sur la commune de Gros-Réderching. Après avoir été acheminé au centre de soins du GORNA, il a été soigné une semaine avant d'être relâché. Il se trouve actuellement encore sur son site de reproduction.

Contact : jerome.isambert@lpo.fr



En haut : mise en place d'une balise sur un milan royal (photo Arthur Keller)
En bas : itinéraire post-migratoire de 7 individus équipés de balises.

Quoi de neuf au centre de soins ?



Zoom sur... la situation de l'IAHP

L'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) autrement appelée « Grippe aviaire » a beaucoup fait parler d'elle ces derniers mois en France. Et pour cause !

Quelques notions de rappel sur la grippe aviaire

La grippe aviaire est une infection due à un ensemble de virus propres aux oiseaux, qui comprend plusieurs genres dont Influenza virus A, lui-même divisé en nombreux sous-types. Elle a été décrite pour la première fois en 1878. Le nom d' « influenza » donné au virus vient de la notion d' « influence du froid ». L'infection peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques/élevage, et peut être fortement contagieuse.

On sait que la concentration des animaux favorise la propagation du virus. Entre 1997 et 2005, le H5N1 n'a ainsi pratiquement infecté que des oiseaux d'élevage et des centaines de millions de volailles ont été abattus de manière préventive dans le monde. En multipliant massivement les virus, les grands élevages peuvent contaminer leur environnement proche, mais aussi créer des conditions favorables à l'émergence de nouvelles souches, possiblement capables d'infecter des mammifères, dont les humains, ou de passer vers les oiseaux sauvages.

Les autorités sanitaires ont donc pris des mesures pour protéger les élevages et la surveillance des oiseaux sauvages est également importante.

Une saison 2021-2022 particulièrement tragique pour l'avifaune sauvage

L'année 2022 connaît une mortalité exceptionnelle d'oiseaux sauvages, notamment sur la façade atlantique. Les exploitations agricoles françaises ne sont pas en reste sur ces secteurs, avec 68 % des foyers européens concentrés en France.

La situation est exceptionnelle et encore jamais rencontrée en France par son ampleur et la période de détection. En effet, ces dernières années, nous étions confrontés à ce virus essentiellement en hiver. Traditionnellement l'automne constitue le pic, et l'hiver est propice à l'apparition de nouveaux variants.

La différence cette fois-ci est qu'il n'y a pas eu d'arrêt en saison estivale, aussi l'alerte actuelle est toujours celle en vigueur depuis novembre 2021.

Cela a causé de gros dégâts dans certaines populations, notamment les espèces d'oiseaux effectuant leur reproduction en colonies, tels que les goélands argentés et les fous de Bassan. En Europe, 36 pays ont ainsi détecté la présence du virus et à ce jour, le niveau de risque IAHP est à son maximum sur l'ensemble du territoire national.

L'impact sur les centres de soins pour la faune sauvage au niveau national...

Depuis cet été, l'ensemble des centres de soins français côtiers sont dans l'obligation de refuser les oiseaux soupçonnés d'être infectés par des influenza s'ils ne disposent pas de salles de quarantaine adaptées. Le risque est en effet trop grand d'une euthanasie totale des individus présents (cela a été le cas en Grande-Bretagne).

La LPO France et le Réseau des centres de soins pour la faune sauvage sont ainsi en lien étroit avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et les services vétérinaires afin de mettre en place des mesures sanitaires adaptées. Quelle que soit la situation, les centres de soins continuent d'apporter des conseils à tout découvreur qui les solliciterait.



Canard colvert soigné en salle de quarantaine (photo Cathy Zell)

... et dans notre centre de Rosenwiller

En Alsace, c'est le travail du pôle Médiation Faune Sauvage de conseiller les gens. Une mission souvent complexe, aussi l'équipe se tient informée au jour le jour pour apporter le meilleur niveau de connaissance.

La LPO Alsace n'a pas eu de recommandations particulières concernant la prise en charge d'oiseaux en détresse. Celle-ci peut se poursuivre dans certaines conditions et avec des précautions particulières : refus de tout oiseau suspect, mise en quarantaine des espèces sujettes au virus et respect de mesures de biosécurité spécifiques (port de tenue de protection adaptée, pédiluve, etc...).

La crise IAHP est prise avec beaucoup de sérieux (et, osons le dire, un peu d'appréhension) par les soigneuses qui sont sur le qui-vive en permanence, pour éviter le pire. Une attention accrue d'autant

Centre de soins

plus que les symptômes de la grippe aviaire correspondent à ceux d'un traumatisme par choc ou d'un affaiblissement général lié au froid, par exemple. Les oiseaux d'eau semblant les plus sensibles à l'épidémie, chaque animal des espèces concernées est systématiquement confiné dans un périmètre à part, pendant 7 jours. Un délai incompressible qui permet de s'assurer que l'oiseau n'est pas atteint et qui lui permet de trouver ensuite sa place dans l'enceinte de l'infirmerie ou des volières.

En savoir plus sur la grippe aviaire : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/agir-pour-la-faune-en-detresse/faq-grippe-aviaire>

Etre « lâché » dans la nature, quand on a grandi dans un centre de soins : comment s'y prend-t-on ?

Une grande partie des pensionnaires du centre de soins est composée de jeunes, voire très jeunes animaux. Certains oiseaux sont à peine emplumés tandis que des mammifères nous sont confiés avec encore les yeux fermés*. Si l'équipe des soigneurs est aguerrie aux méthodes permettant d'élever ces petits de manière très efficace, la question de la (re)mise en liberté a longtemps posé question. La technique dite « du taquet » semble aujourd'hui de loin la plus performante.

Autant les animaux adultes peuvent être relâchés dans la nature sans risque (pour la grande majorité des espèces, sur le lieu où ils ont été trouvés), car les techniques de chasse ou de recherche de nourriture n'ont plus de secret pour eux, autant les jeunes, privés de tout enseignement par leurs parents durant une partie plus ou



Un taquet à jeunes rapaces chez un bénévole (photo Marie-France Christophe)

moins longue de leur « enfance », peuvent être confrontés à bien des difficultés. Certains oiseaux consacrent en effet beaucoup de temps à transmettre leurs savoirs à leurs petits.

Les soigneurs des centres de soins ont de fait imaginé de favoriser une émancipation progressive, en se calant le plus possible sur la biologie naturelle des espèces : les soigneurs, plutôt que d'ouvrir les cages, lâcher l'animal, puis partir, préfèrent placer rapaces diurnes ou nocturnes, corvidés (choucas des tours, pies, geais...), hérissons, martres... pendant 2-3 jours dans des caisses de relâcher proches de la nature ; après ce délai, la porte est ouverte, mais de la nourriture continue de leur être proposée, au cas où les premières chasses, relevant de leur instinct acquis de manière innée, s'avèrent peu fructueuses. Une manière de leur donner un délai supplémentaire pour parfaire leur intégration dans leur nouveau milieu.

Ces caisses de relâcher, appelées « taquets », sont confiées à un réseau de bénévoles volontaires pour s'investir dans cette mission, et disposant d'un espace vert répondant aux exigences qui y sont inhérentes : un endroit calme, loin de routes passantes, proche de haies et d'arbres pouvant servir d'abris, etc. Il est bien sûr nécessaire de nourrir les animaux durant les 3 jours où ils sont sur place puis après que la porte soit ouverte, et d'observer minutieusement leur comportement tout en évitant qu'ils ne s'imprègnent de la présence humaine : tout un art !

Mais grâce à cette technique, les taux de relâchers réussis sont légions, pour le plus grand plaisir des soigneurs, des découvreurs, et, espérons-le, des animaux !

Les relâchers au taquet en quelques chiffres

En 2021, sur les 5124 animaux réceptionnés au centre de soins de la LPO Alsace, la part des jeunes se monte à 1725 animaux.

La LPO dispose à ce jour d'un relais de 79 taquets répartis sur le territoire alsacien, destinés spécifiquement aux hérissons, rapaces nocturnes, rapaces diurnes, petits mammifères, corvidés, colombidés ; sur le site de Rosenwiller sont relâchés tous les jeunes passereaux, les jeunes écureuils et

lagomorphes (lièvres, lapins..).

* Un certain nombre d'animaux sont ramassés dans la nature sans nécessité ; en effet, un jeune rapace ou un petit lièvre, même seul, n'est pas forcément en danger : ses parents ne sont peut-être pas loin ! Avant d'agir, le mieux est de nous contacter, nous vous guiderons dans la meilleure attitude à adopter.

Contact : alsace.centredesauvegarde@lpo.fr

Une opération Caddie au profit du centre de soins

Etre bénévole pour la LPO, notamment pour le centre de soins, cela peut consister tout simplement à nous aider à réapprovisionner notre stock de produits. Il s'agit en effet d'un poste budgétaire (de plus en plus) coûteux !



Des opérations qui fonctionnent bien ! (photo Stéphane Goubert)

Pour ce faire, rien de tel que les « opérations Caddie », qui consistent à interpellier les clients de supermarchés à acheter, lors de leurs courses, un article faisant partie d'une liste qu'on leur propose. C'est ce qu'ont réalisé, au Leclerc d'Obernai (67) Emilie et Mélaïne, deux soigneuses du centre qui ont troqué leur statut salarié pour celui de bénévole. Une démarche très populaire qui porte ses fruits, puisqu'elles sont rentrées au centre avec « un plein caddie » d'articles.

Stéphane Goubert, du groupe local LPO Bande rhénane Nord, a fait de même avec son groupe, pour un succès équivalent (voir p. 19).

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez, à votre tour, faire ce type d'opérations !

Compter les oiseaux des haies pour mieux les protéger

On sait que les haies abritent une biodiversité exceptionnelle. Mais l'étude commanditée par diverses institutions a permis de savoir précisément quels oiseaux occupent ce biotope particulier. Elle a été menée à l'échelle du Grand Est, sur les années 2021 et 2022 durant la période de reproduction.

Commanditée et financée par la DREAL Grand Est* et l'AERM*, avec le soutien financier de la Région Grand Est et de l'OFB*, elle a été le fruit de la collaboration entre plusieurs acteurs du monde associatif (ANN*, LPO Champagne-Ardenne, Grand Est et Alsace, LOANA*, ReNard*) et du monde scientifique avec le CEFE-CNRS* de Montpellier. La coordination en a été assurée par la LPO Alsace. L'objectif de cette étude est de mieux protéger les haies des atteintes qu'elles subissent en démontrant qu'elles constituent des habitats d'espèces protégées. Ceci permettra la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection des haies dans tout le Grand Est, similaires à ceux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Le protocole mis en place a été élaboré en collaboration avec le CEFE afin d'assurer la robustesse des résultats. Ce sont plus de 1200 points d'écoute qui ont été réalisés, répartis aléatoirement sur l'ensemble du territoire de la région Grand Est. Deux passages sont réalisés sur chaque point d'écoute, l'un en avril, l'autre en mai, afin d'optimiser les chances de contacter les différentes espèces. Sur une durée de 10 minutes, tous les oiseaux vus ou entendus dans les haies situées dans un rayon de 100 mètres autour du point d'écoute sont notés. Des informations quant à la typologie de la haie telles que sa hauteur, sa largeur ou les espèces végétales dominantes sont également prises en compte. En plus des informations quant à l'utilisation des haies par des espèces protégées, cette étude permettra de mieux comprendre les paramètres des haies favorisant le maximum d'espèces.



Couple de bruants jaunes (photo Claudie Stenger)

L'étude sur l'avifaune des haies en quelques chiffres :

- 22 ornithologues mobilisés, issus de 7 associations,
- 22 874 données ont été collectées,
- 138 espèces d'oiseaux ont été recensées dans les haies ou leur proximité immédiate,
- 104 espèces notées dans les haies, dont 78 protégées au niveau national, 6 inscrites sur la Directive Oiseaux et 15 menacées sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de France,
- Top 10 des oiseaux des haies : fauvette à tête noire (10,7% des observations), pinson des arbres (6,9%), mésange charbonnière (6,9%), bruant jaune (6,7%), merle noir (6,3%), fauvette grisette (5,8%), mésange bleue (5,6%), rossignol philomèle (4,6%), pouillot véloce (4,1%), linotte mélodieuse (3,4%).

Contact : arthur.keller@lpo.fr

ANN : Association Nature du Nogentais
 CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
 DREAL Grand Est : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement – Grand Est
 AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
 OFB : Office Français de la Biodiversité
 LOANA : LORraine Association NATURE
 ReNard : Regroupement des Naturalistes Ardennais
 CEFE-CNRS : Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive – Centre National de la Recherche Scientifique.

Le projet «Ferme et biodiversité» devrait se

Avec une première phase débutée en 2018, le projet Fermes BioDiversité termine sa deuxième phase en décembre 2022. Financé par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, il a permis d'accompagner des agriculteurs soucieux de favoriser la biodiversité sur leurs terres, à hauteur de 85% des dépenses engagées. Ce sont ainsi plus de 90 fermes qui ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé depuis le début du projet, sur tout le Grand Est, et qui ont pu réaliser de nombreux aménagements : creusement de mares, plantation de haies et d'arbres fruitiers à hautes tiges, semi de bandes fleuries, pose de nichoirs, restauration de murets en pierres sèches*...

En plus des plantes sur le terrain, le projet a fait germer des idées, aussi bien chez des agriculteurs que chez les écologues qui les accompagnent. Il leur apparaît en effet désormais clairement que les solutions face aux défis auxquels se confronte l'agriculture contemporaine se trouvent justement dans cette synergie que représente l'agroécologie.



Installation de nichoirs dans une haie entre deux zones de cultures (photo Arthur Keller)

Le réseau alsacien compte deux nouveaux Refuges LPO

La Grange aux paysages

De puis septembre, la Grange aux paysages à Lorentzen est officiellement un Refuge LPO. Ce magnifique site de 84 ares situé au bord du canal de l'Eichel en Alsace Bossue est géré par l'association également labellisée Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE).

Ce centre très dynamique accueille depuis de nombreuses années différents publics et les sensibilise à la préservation de l'environnement et la protection de la nature (faune et flore sauvages).

Les terrains bénéficiant de l'agrément Refuge LPO comprennent des milieux naturels variés, comme des vergers, un espace jardin, une prairie fleurie, des bords de cours d'eau et des haies, mais aussi plusieurs bâtiments remarquables ; parmi ces derniers un château (ancien moulin) partiellement rénové et une grange aménagée pour y accueillir une biodiversité spécifique au patrimoine bâti (chauves-souris, vieux lierres, rapaces nocturnes, etc.).

Cet espace a été officiellement inauguré Refuge LPO, le dimanche 9 octobre lors de la fête d'automne de l'association en présence d'Alexis Reutenauer (président de la GAP) et de Yves Muller (président de la LPO Alsace).

Une très belle journée sous le signe de la préservation de la biodiversité, riche de nombreux participants et exposants.



Yves Muller (à g.) et Alexis Reutenauer (à d.)
(photo Catherine Bertholle)

Animation à la Sommerau

La commune nouvelle de la Sommerau (regroupant les 4 petites communes de Allenwiller, Birkenwald, Salenthal et Singrist), qui vient d'intégrer le programme des Refuges LPO, a organisé, en partenariat avec la LPO Alsace, le mercredi 21 septembre, une animation grand public pour ses habitants sur le thème de « comment agir pour favoriser la biodiversité chez moi ».

Cette intervention en salle puis *in situ*, au sein d'un verger traditionnel hautes-tiges du ban communal d'Allenwiller, a

permis de sensibiliser une trentaine d'habitants, petits et grands, sur la nécessité de préserver la faune sauvage de nos villages. Plusieurs gestes faciles mais ô combien efficaces ont été présentés (plantation de haies vives, création d'un compost extérieur, pose de nichoirs et de gîtes pour la faune, création de points d'eau naturels, maintien de supports naturels pour oiseaux et mammifères sur le bâti, etc.) et ont été fortement appréciés.

Suite à cette animation, plusieurs personnes ont rejoint le réseau Refuges LPO et créé leur propre jardin pour la biodiversité.

Pour en savoir plus et créer vous aussi votre « Jardin pour la biodiversité » : <https://www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo>

Contact : refuges.alsace@lpo.fr

poursuivre en 2023

Une troisième phase est actuellement en cours de réflexion. Elle permettrait de continuer sur la lancée des deux premières, pour travailler avec davantage d'agriculteurs et de changer ainsi les déserts cultivés en oasis de biodiversité.

Contact : [Arthur Keller, LPO Alsace](mailto:Arthur.Keller@lpo.fr)

* Aménagements réalisés en Alsace :

- 15 mares créées
- 8 kilomètres de haies plantées
- 150 fruitiers hautes tiges plantés
- 2 hectares de bandes fleuries semées
- 15 hectares de cultures de céréales ensemencées avec des plantes messicoles
- 400 nichoirs installés
- 2 murets en pierres sèches restaurés
- de nombreux petits aménagements réalisés : tas de bois, tas de pierres, perchoirs à rapaces...



Installation d'un nichoir près du bâti à la Sommerau
(photo Patricia Gunthner)

Strasbourg : fermeture du zoo de l'Orangerie

Le zoo de l'Orangerie de Strasbourg, créé en 1895 et agrandi en 1928, était durant de nombreuses années un lieu de sortie bien connu par les habitants de la ville. Mais avec une prise en compte de plus en plus forte du bien-être animal pour ce type d'établissement, se posait la question de la pérennité des installations souvent exiguës et vieillissantes. Plusieurs groupes de travail avaient planché ces dernières années sur la question. La participation de notre président national, Allain Bougrain-Dubourg, avait été sollicitée pour l'une de ces réunions.

« La captivité n'est pas un spectacle et les animaux ne sont pas des objets de divertissement » a rappelé cet été Marie-Françoise Hamard, conseillère municipale déléguée aux animaux dans la ville. La municipalité a donc pris sa décision : le zoo a fermé définitivement ses portes le 6 août 2022. La grande majorité des animaux sauvages encore présents ont été transférés dans d'autres établissements plus adaptés et la ville cherche encore des solutions pour les derniers occupants.

Un appel à manifestation d'intérêt devrait être lancé début 2023 sur le devenir du parc, la ville ayant pour volonté la mise en place d'un projet pédagogique sur la nature en ville et la biodiversité. La LPO sera bien entendu force de proposition.

Kirrwiller : projet d'hôtel revu à la baisse

Le patron du Royal Palace de Kirrwiller (67) projette la construction d'un hôtel à proximité de son music-hall. L'opération prévoyait un ensemble de 100 chambres, avec spa et parking souterrain, pour 28M €. Le tout sur une colline couverte de vergers, avec présence, entre autres, de la chevêche d'Athéna et d'orchidées. Lors d'une soirée publique au mois de juin, les riverains et les associations de protection de la nature avaient

fait part de leur forte opposition à ce projet, destructeur de milieux naturels. Suite à quoi la direction du music-hall avait annoncé l'abandon de l'opération... pour finalement revenir rapidement sur sa décision. L'entrepreneur envisage désormais un projet revu à la baisse, avec une capacité d'accueil de 50-60 chambres, implantées sur le parking actuel, donc en contrebas du site initial. Dossier à suivre, en espérant qu'il n'y ait pas de nouvelle volte-face...

Une nouvelle plaquette pour la LPO Alsace

La LPO Alsace ayant beaucoup évolué durant ces dernières années, et son siège ayant déménagé, il devenait urgent et important de proposer un dépliant actualisé. C'est désormais chose faite, avec une nouvelle brochure construite sur le graphisme de celle du centre de soins. Elle est téléchargeable sur le site de la LPO Alsace, ou sur simple demande.



La mairie d'Eschau s'équipe de nids d'hirondelles

La commune d'Eschau (67) a procédé en 2019 à un ravalement de façade sur un bâtiment com-



Vue partielle de la colonie - à droite, un des nids naturels (photo Jean-Marc Bronner)

munal, annexe de la mairie. Une petite colonie d'hirondelles de fenêtre y était établie depuis plusieurs années. Deux des nids ont pu être épargnés, mais deux autres ont dû être détruits après le départ des hirondelles. En guise de mesure compensatoire, la commune a donc installé des nids artificiels : 20 au total !

L'opération a été couronnée de succès : les nids artificiels ont été adoptés par les hirondelles dès leur retour de migration. Leur nombre augmente régulièrement au fil des ans : en 2022, 7 nichoirs étaient occupés, en plus des 2 nids naturels préservés lors des travaux.

Former à la biologie des blaireaux, pour mieux les protéger

En 2003, le GEPMA a lancé un suivi inédit des terriers de blaireau d'Europe en Alsace. Grâce à une centaine de bénévoles actifs, plus de 2000 terriers ont été recensés en 2021 dont la moitié est suivie tous les ans. Ce travail bénévole permet de pouvoir appréhender la dynamique de population du tesson alsacien (Dachs en dialecte). Cet inventaire inédit en Europe a permis, il y a 18 ans, de faire retirer le blaireau de la liste des espèces chassables dans le Bas-Rhin, seul départe-

ment français ayant adopté cette mesure !

Dans ce cadre, chaque année, il est proposé une formation à destination des nouveaux bénévoles souhaitant contribuer à ce suivi. Le but, mieux comprendre l'espèce et être en mesure de détecter les indices de présences. En complément, le pôle Médiation Faune Sauvage LPO/GEPMA a présenté tout le travail de médiation fait sur le territoire alsacien (mais pas que, de nombreuses sollicitations proviennent de toute la France) autour du blaireau d'Europe, pour favoriser la cohabitation avec cette espèce terrassière.

Cette année, la formation s'est tenue dans la salle associative de Rosenwiller avec une trentaine de participants.

Nous remercions tous ces futurs bénévoles et la commune de Rosenwiller pour la mise à disposition de la salle. Belle année de « suivi blaireau » à tous.tes !

Contact : laetitia.duhil@lpo.fr



Christian Braun présente un terrier de blaireau (photo Laetitia Duhil)

François Kwast

Les hirondelles et ses abeilles sont orphelines. François Kwast nous a tous quittés, le 4 septembre 2022, à l'âge de 92 ans.

Je l'ai connu en 1967 lors de réunions de la Ligue Haut-Rhinoise pour la Protection des Oiseaux. S'il n'a pas été un des membres fondateurs, il faisait néanmoins partie des plus anciens d'entre eux. En 1967 également, il a participé à l'aménagement de la Station Ornithologique de Kembs. Avec son groupe LPO de Sierentz, il a assuré les permanences à la Station pour y pratiquer le baguage des oiseaux. Puis il s'est lancé dans la réalisation des premiers nichoirs artificiels en plâtre pour les hirondelles de fenêtre à partir d'un moule qu'il a créé de ses mains. Il a été le créateur national de cette technique, qui a aussi donné naissance aux hôtels à hirondelles, que l'on observe désormais dans tant de communes, notamment haut-rhinoises.

A Sierentz et Kembs, il a aussi mis sur pied une animation pour la jeunesse, en aménageant un bunker comme local et en organisant des travaux pour la nature. Parallèlement, il s'est longtemps investi dans le sauvetage de gravières polluées par du lindane et a été conseiller municipal de Sierentz pendant deux mandats. L'apiculture a été son autre passion : là aussi il était novateur et initiateur, en créant des ruches bien à lui. Merci François pour ton engagement permanent, sans compromission.



Henri Jenn

Hugues Stoeckel

Hugues Stoeckel, l'un des premiers militants écologistes alsaciens, est décédé le 26 juillet 2022 à l'âge de 75 ans.

Professeur de mathématiques en Alsace Bossue, Hugues était un écologiste militant convaincu depuis les années 1970. Il était membre du parti Les Verts, d'Attac, d'Alsace Nature, du Groupe ornithologique des Vosges du Nord et aussi de la LPO Alsace. Il a participé à de nombreuses enquêtes associatives. Fin connaisseur des chants d'oiseaux, il a animé de nombreuses sorties guidées.

Il s'est également engagé dans la politique locale. Il a notamment été conseiller municipal de La Petite-Pierre de 1989 à 2014 et premier adjoint au maire pendant deux ans, de 1989 à 1991. Il a aussi été conseiller régional d'Alsace de 1992 à 2004 et conseiller communautaire du Pays de La Petite-Pierre.



Militant engagé, il a publié en 2012 un livre intitulé « La faim du monde », sous-titré « L'humanité au bord d'une famine globale ». Ses prédictions se confirment malheureusement année après année.

Yves Muller

Remy Escolin

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que la LPO Alsace a appris le décès de Rémy Escolin, disparu prématurément le 17/10/2022 à l'âge de 68 ans. Très présent au sein de la Corporation des Naturalistes de l'Ecomusée d'Alsace, où ses interventions lors de médiations étaient toujours très appréciées, notamment des enfants qui adoraient l'écouter, il était également un membre très actif au sein de la LPO Alsace : participation aux enquêtes de terrain, suivi de nichoirs à chevêche, animations, et bien sûr, sorties guidées (pas moins d'une trentaine recensées entre 2006 et 2021). Rémy était du genre discret, il parlait peu de lui-même et de ses activités. Mais lorsque l'on sortait avec lui, on était sûr de voir des choses extraordinaires ; pas forcément par les espèces rencontrées, mais par ce qu'il nous en disait, ou ce qu'il nous faisait ressentir ... son enthousiasme et ses émotions étaient contagieuses. Ceux qui ont croisé Rémy ne l'oublieront pas, il aimait la nature et il aimait les gens, il aimait la VIE.



Christian Frauli

Pierre Robellet

Pierre était profondément respectueux du vivant. Souvent, il arpentaient les collines aux environs de Westthalhen, à la découverte des merveilles qu'elles recèlent. Membre de la LPO, il a côtoyé bien d'autres naturalistes et participé à de nombreuses rencontres à la station ornithologique de Kembs ainsi qu'en Petite Camargue Alsacienne. « Curieux de nature », il y rejoignait le groupe de baguage Ornis dans le but de parfaire ses connaissances de l'avifaune des zones humides.

En s'établissant dans le Ried brun, il a rencontré d'autres protecteurs passionnés au sein de l'association Porte du Ried Nature et partageait ses connaissances lors de sorties naturalistes.

Il a aussi retrouvé dans les vergers de la plaine un oiseau dont il avait fait le suivi dans les collines : la « chevêche d'Athéna ». C'est donc tout naturellement qu'il s'est investi avec le groupe chevêche de la LPO Alsace dans la construction, la pose et le suivi de nichoirs dans les vergers à sauvegarder. Il participait aux rencontres trinariales et aux chantiers de plantation ou de restauration de fruitiers haute tige. Très rigoureux, il tenait une comptabilité exemplaire des couples nicheurs et un calendrier précis du déroulement de la reproduction de la petite chouette aux yeux d'or.

Pierre nous a quittés le 8/11/22, à l'âge de 62 ans. Il repose au cimetière de Westthalhen entre Bollenberg, Strangenberg et Zinnkoepflé, les collines sous-vosgiennes qu'il aimait tant.



Bertrand Scaar

Siéger dans des commissions, c'est aussi agir

Le comité consultatif de gestion de la RNN de la Robertsau-Wantzenau

35 ans ! C'est, grosso modo, le temps qu'il aura fallu pour que la forêt de la Robertsau soit classée réserve naturelle. Après une instruction du dossier à rebondissements, c'est désormais chose faite depuis la publication du décret du 27 juillet 2020 portant création de la « Réserve naturelle nationale du massif forestier de la Robertsau et de La Wantzenau ».

Sont concernés par ce décret la quasi-totalité du massif forestier de la Robertsau, les terrains militaires situés le long de l'Ill (non accessibles au public) et une partie de la forêt de La Wantzenau, soit une superficie de 710 hectares.

Est-il besoin de rappeler le caractère exceptionnel de ces milieux naturels ? Souvent qualifiés de jungle rhénane, citons simplement deux faits marquants pour mettre en évidence que la forêt de la Robertsau est un milieu très attractif, notamment pour l'avifaune. Pour le milieu forestier la présence de six espèces de pics (noir, cendré, vert, épeiche, mar, épeichette) démontre la diversité des niches écologiques disponibles. Côté milieux aquatiques et oiseaux piscivores, on peut y observer le héron cendré, la grande aigrette, le grand cormoran, le grèbe huppé, le martin-pêcheur et même le butor étoilé (espèce hivernante).

Comme pour les autres réserves de l'Eurométropole de Strasbourg (Rohrschollen, forêt de Neuhof-Ilk Kirch), c'est la ville de Strasbourg qui a été désignée comme gestionnaire du site. La LPO Alsace siège au comité consultatif et peut ainsi donner son avis sur le fonctionnement et la gestion de la réserve.

Le comité consultatif s'est déjà réuni deux fois et différents points ont été abordés. Citons l'enterrement d'une ligne électrique, la surveillance et la maintenance par avion des canalisations (un pipeline et une conduite de gaz traversent la forêt) ou encore la régulation des sangliers.

Mais le comité consultatif est aussi un lieu où l'on peut faire des propositions. La LPO a d'ores et déjà présenté un projet en ce qui concerne la protection des oiseaux, qui a été validé par le comité.

Un autre enjeu sera de restaurer la spécificité alluviale de cette forêt. Là aussi des études sont en cours pour redynamiser les bras morts et Giessen qui parcourent le massif. Pour reconnecter ces cours d'eau avec le Rhin, il faudra des moyens importants. Mais le fait même que ces travaux soient envisagés est un signe encourageant pour la revitalisation de ces milieux.



Grande aigrette / Vue sur un des bras morts de la réserve (photos Bernard Irrmann)

A ce stade, la réserve naturelle souffre d'un défaut de notoriété. De nombreux promeneurs ignorent encore que la forêt a été classée. Un des axes d'action pour ces prochains mois sera de renforcer l'ancrage territorial et d'améliorer l'appropriation de la réserve par les strasbourgeois. Une information envers le grand public le sensibilisant aux enjeux de la présence d'une réserve naturelle aux abords d'une grande ville mérite d'être menée.

Par ailleurs, la forte fréquentation en situation périurbaine pose la question des cheminements aujourd'hui trop nombreux pour que la faune puisse s'épanouir pleinement. Lors de l'élaboration d'un nouveau plan de circulation, des zones de quiétude devront être définies tout en maintenant la fonction récréative de ce milieu naturel. Il s'agira de mener une concertation avec les usagers de la réserve et un gros effort de pédagogie sera donc nécessaire. Le CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) de Bussierre en collaboration avec l'ensemble des associations naturalistes, dont la LPO, pourrait jouer un rôle central sur ce point.

Il faudra aussi compléter l'inventaire de la faune et de la flore. Une bonne nouvelle à ce sujet : une prospection réalisée par BUFO a mis en évidence la présence du triton crêté dans la réserve. Nul doute qu'avec des moyens supplémentaires et des aménagements ciblés d'autres espèces animales ou végétales seront bientôt à ajouter à la liste des espèces recensées dans la réserve.

*Bernard Irrmann,
représentant de la LPO
au comité de gestion*

**Cette rubrique a pour vocation de vous faire découvrir l'important travail réalisé par la LPO Alsace dans les nombreuses commissions officielles dans lesquelles nous siégeons (près d'une centaine !).*

Un nouveau thé militant au profit de la LPO

En 2013, les Jardins de Gaïa créaient « l'Oiseau Lune », un thé vert parfumé à la fleur de sureau et à la poire, dont une partie des bénéfices était reversée à la LPO Alsace au profit du courlis cendré (voir LPO Info N°50). Presque 10 ans et deux partenariats plus tard, ils proposent « L'envolée sauvage », toujours au profit de la LPO.

Tournée depuis toujours vers des valeurs humaines et de solidarité, Arlette Rohmer, fondatrice des Jardins de Gaïa, propose uniquement des thés bio et équitables, en établissant des relations privilégiées avec chaque producteur à travers le monde. Dans le même état d'esprit de partage et de soutien, elle a souhaité s'impliquer dans des actions locales, en créant la gamme des thés militants, qui lui permettent de reverser 50 centimes (sachet) ou 1 euro (boîte) par article vendu, à des associations choisies. Grâce à ce dispositif, la LPO Alsace a pu bénéficier de fonds pour œuvrer en faveur du courlis cendré, puis dans les deux programmes transfrontaliers « Ramsar Rhinature » et « Ramsar Biodiversité ».

Le thé Oiseau Lune a été particulièrement apprécié, puisqu'il a été élu « produit bio de l'année » de sa catégorie en 2016. Il a par la suite été proposé à la LPO France, qui le référence depuis dans son catalogue, aux côtés d'autres thés des Jardins de Gaïa.

Cette année, l'entreprise étoffe sa gamme de thés militants ; parmi eux, l'Envolée Sauvage, une infusion de plantes et d'épices, d'eucalyptus et de clous de girofle, qui sera distribuée largement en France, et qui a fait l'objet d'une nouvelle convention, entre la LPO et Les Jardins de Gaïa. Un partenariat dont la LPO Alsace est particulièrement honorée et fière. Un immense merci à Arlette Rohmer et Chloé Kuntzmann, la co-gérante pour leur mobilisation !



L'Envolée sauvage et l'Oiseau lune, en version boîte ou sachet : les deux produits des Jardins de Gaïa pour soutenir la LPO



Rencontre entre la LPO Alsace et les Jardins de Gaïa (photo JdG)

La LPO Alsace au marché de Noël des Jardins de Gaïa

Outre son soutien régulier aux associations, les Jardins de Gaïa ont également organisé un marché de Noël solidaire, en proposant à des artisans locaux et des associations de tenir un stand, au sein de son parc d'entreprise.

Une quinzaine d'artisans locaux et deux associations étaient présents pour l'occasion. De nombreux visiteurs se sont déplacés ce samedi 19 novembre, profitant de l'occasion pour visiter les ateliers, rencontrer l'équipe, se restaurer, et surtout boire un bon thé solidaire !



Marc, Fanny et Laetitia ont troqué leur statut de salariés LPO pour celui de bénévoles et tenir le stand au marché de Noël (photo LPO Alsace)

**Pour commander des thés :
boutique.lpo.fr ou jardinsdegaia.fr**

Les groupes locaux en action

Groupe chevêche 67

En attendant le bilan 2022 des activités du « Groupe chevêche 67 », en cours de réalisation, voici, en quelques chiffres, celui de 2021, à nouveau bien étoffé.

Ce sont près d'une quarantaine de membres LPO ou sympathisants qui ont participé à nos diverses activités. En premier lieu desquelles, les recensements des chevêches : l'effort conséquent de prospection a permis de localiser 450 territoires occupés par les chevêches dans le Bas-Rhin. Et ceci malgré le confinement Covid 19, grâce à une dérogation accordée par la Préfecture pour mener nos investigations. On peut ainsi estimer la population de couples nicheurs entre 500 et 600 couples en 2021 dans ce département, à comparer aux 100 à 150 couples estimés en 1988 ! Les noyaux de population les plus importants se trouvent dans le nord-ouest du département (Alsace Bossue, Pays de Hanau et Outre-Forêt, Arrière-Kochersberg), ainsi que dans le Ried Centre-Alsace.

La hausse des effectifs observée depuis plusieurs années se poursuit, avec une augmentation spectaculaire de 40 % sur 2 ans, entre 2019 et 2021.

Nous avons organisé 3 chantiers de construction de niochirs (Otterswiller, Rossfeld et Ottwiller), qui nous ont permis de construire 56 niochirs. De sorte que nous avons maintenant 700 niochirs en place dans le département.



*Fabrication de niochirs et mise en place dans les arbres
(photos Jean-Marc Bronner)*

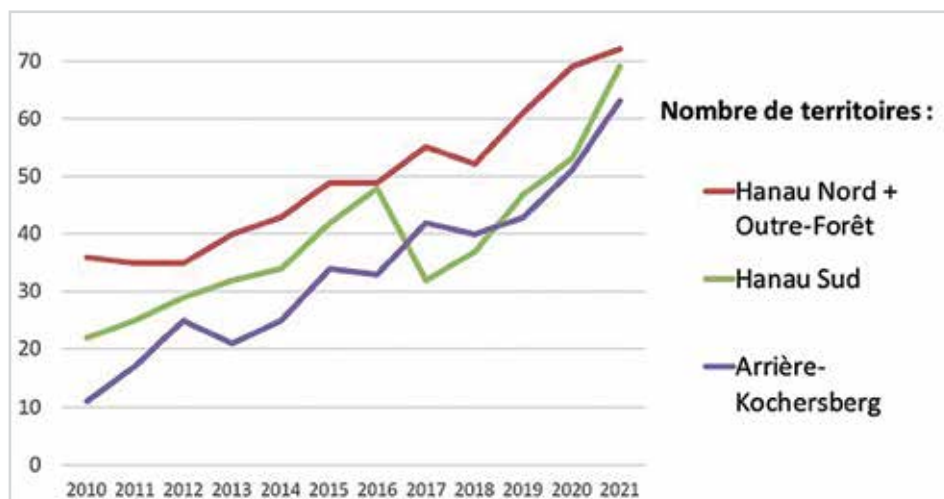
Une sortie « traces et indices de présence de la chevêche » a été proposée à nos membres.

Enfin, le suivi précis des niochirs réalisé par nos bénévoles a permis aux 4 bagueurs bas-rhinois de baguer 427 chevêches (401 poussins issus de 124 nichées, et 26 adultes).

Un grand merci à tous les participants !

*Jean-Marc Bronner,
coordinateur du groupe*

Evolution du nombre de couples de chevêches d'Athéna suivis dans le Bas-Rhin



Groupe Chevêche 68

Il est de tradition, pour les sud-alsaciens du groupe chevêche 68, qu'ils s'investissent chaque automne, en partenariat avec la Petite Camargue Alsacienne, pour une matinée de restauration de milieux favorables à la chevêche d'Athéna et à ses espèces compagnes.

Après la réhabilitation d'un fossé bordé de peupliers noirs et de buissons à Ranspach-le-Haut, la taille de saules têtards à



3 bénévoles du groupe durant l'atelier de plantation d'arbres (photo groupe local)

Helfrantzkirch et Brinckheim, c'est à la ferme Iltis de Sierentz que les travaux ont été effectués. 20 arbres fruitiers haute tige, financés par nos partenaires du Birdlife suisse, et 16 plançons de saules destinés à être têtardisés ont été plantés dans les prairies et pâtures de la ferme. Ces arbres hébergeront non seulement une riche biodiversité, mais ils fourniront aussi ombre et fraîcheur aux ruminants.

La matinée s'est achevée dans la cour de la ferme par un pique-nique convivial offert par les agriculteurs.

*Bertrand Scaar,
coordinateur du groupe*

Le groupe de Saint-Amarin

La LPO Saint-Amarin a été sollicitée par la mairie de Thann dans le cadre de la **pose de nichoirs à martinets noirs**. Cette action, initiée au sein du groupe local par Lionel Juif, s'est déroulée en partenariat avec les divers interlocuteurs dont la responsable environnement et une adjointe pour la commune de Thann, Bruno Frey (membre de la LPO et spécia-

liste des Martinets) et Thierry Schelcher (membre de la LPO et menuisier). Trois nichoirs comprenant chacun neuf ouvertures, pour un total de vingt-sept compartiments, ont été installés à l'école élémentaire du Bungere à Thann le mercredi 31 août 2022. Les nichoirs ont été fabriqués sur mesure par Thierry Schelcher, gérant d'une menuiserie à Rumersheim-le-Haut.

Le succès de colonisation des nichoirs sera suivi de près par la LPO Saint-Amarin, qui espère une première utilisation au retour de l'espèce au cours du printemps 2023.

Une journée « migration » a été organisée le samedi 22 octobre 2022 à Michelbach sous forme de deux balades d'une demi-journée chacune autour du plan d'eau. Le lac de Michelbach est un lieu idéal pour y mener ce type de sortie, puisqu'il accueille de nombreuses espèces de passage plus ou moins courantes (limicoles, Milan royal, Balbuzard pêcheur, Rémiz penduline, etc.) et est aussi un site d'hivernage pour plusieurs espèces (Grèbes huppés, Canards, Plongeurs...). Les sorties, organisées par Mathieu Thiébaud et Lionel Juif, ont été l'occasion d'aborder avec le public les divers aspects ayant trait à cette thématique (principe général, modes de déplacements...). Près de 30 personnes ont participé à ces sorties, qui se sont déroulées dans des conditions clémentes, idéales pour l'observation.

*Mathieu Thiébaud,
coordinateur du groupe*



Installation d'un nichoir à martinets noirs : vue de l'intérieur et de l'extérieur (photo Philippe Defranoux)



Groupe local M2A

Faucon pèlerin

Après l'installation, en automne 2021, d'un nouveau nichoir et en janvier d'un piège photo sur le balcon du Temple Saint-Etienne à Mulhouse, il est temps de faire un premier bilan. Bien que le couple de faucons pèlerins ait été présent quotidiennement sur le temple jusqu'à début mars, les observations devinrent de plus en plus rares par la suite. Après des recherches pour trouver leur nouveau site de reproduction, ailleurs en ville, nous les avons retrouvés sur l'antenne relais du Rebbert, à côté de l'entrée du



Le nouveau nichoir semble plaire au faucon pèlerin de Mulhouse (piège-photo)

Zoo, sans toutefois aucune preuve de nidification réussie. Mais depuis juillet 2022, des photos montrant les oiseaux nous parviennent à nouveau du Temple Saint-Etienne ! Le couple fréquente en effet l'endroit de façon plus ou moins régulière. Quelques observations depuis le parvis confirment sa présence sur le site où l'un ou l'autre est souvent perché sur la flèche. Affaire à suivre !

Réunion du groupe

Nous avons une réunion de groupe à peu près tous les trimestres. En plus des sujets à l'ordre du jour nous avons eu en juin la présence de **Suzel Hurstel** qui nous a présenté le Centre de Soins de Rosenwiller ainsi que les activités de Médiations Faune Sauvage. En septembre c'est **René Geymann** qui nous a présenté son formidable travail pour les hirondelles avec l'installation de milliers de nichoirs artificiels ainsi que des hôtels à hirondelles dans toute la région.

Réunion corvidés

A l'initiative de la M2A trois réunions sur la problématique des corvidés ont déjà eu lieu à Mulhouse. Les dégâts et nuisances sont indéniables en ville

Vie associative

mais aussi à la campagne. La FNSEA 68 est venue en nombre à ces réunions, pour défendre ses solutions radicales pour régler le problème. Emilie Etienne (salariée en charge des corvidés à la LPO Alsace) et Christophe Hervé étaient présents pour défendre notre point de vue et les solutions préconisées par la LPO.

Martinet à ventre blanc - Après la démolition de la tour des marronniers ce printemps qui abritait le gros de la colonie mulhousienne nous étions très curieux à leurs retours pour voir ce qu'ils vont faire. Malheureusement aucun des 13 nouveaux nichoirs a été occupé en 2022. Quelques sites de nidifications ont été repérés principalement dans des endroits déjà utilisés les années précédentes. Comme la colonie semblait aussi nombreuse que les années précédentes (un groupe de 33 individus observé mi-août) il faudra trouver l'an prochain où se situent les nouveaux sites adoptés, ce qui n'est pas facile sur une ville comme Mulhouse.

*Daniel Nasshan,
coordinateur du groupe*

Groupe Bande Rhénane Nord

En septembre et octobre notre groupe local a proposé des sorties guidées au barrage de Gamsheim, sur les limicoles de passage sur le Rhin observables lors de leur halte migratoire.

Les 8 et 9 octobre, nous avons tenu un stand à l'espace Gabion de Drusenheim à l'occasion de l'exposition fruits, fleurs et légumes organisée par l'association des amis des jardins de Drusenheim et environs.

Le 22 octobre, notre groupe local et



Le stand de Drusenheim (photo Stéphane Goubert)

l'association Neuhaeusel Nature ont organisé un après-midi nature à la salle des fêtes de Neuhaeusel. Diverses animations ont été proposées : un jeu de piste pour les enfants, une exposition photo sur le grèbe huppé et des expositions sur différents thèmes.

Le 29 octobre s'est déroulée l'opération «caddie» au Super U de Gamsheim qui fut un franc succès.

Le 18 novembre à la Médiathèque de Roeschwoog s'est tenue une soirée intitulée « Le mystère des chants d'oiseaux ». Un échange interactif avec les gens afin de deviner à chaque chant son espèce au fur et à mesure. Une fois la réponse donnée, un descriptif de l'espèce : poids, taille, envergure, alimentation, dimorphisme sexuel, nidification, ... ont été énumérés. Les questions étaient nombreuses pendant l'animation mais également après.

*Stéphane Goubert,
coordinateur du groupe*

Groupe Strasbourg et Environs

La force de notre groupe local est la tenue de stands LPO lors de diverses manifestations. Les objectifs sont multiples : sensibiliser le public à la protection de la biodiversité, développer les adhésions pour augmenter le poids politique de notre association et vendre des articles de la Boutique pour dégager des bénéfices pouvant être réinvestis.

Nous avons ainsi participé à la Fête de la Nature de Schiltigheim le 11 juin, aux 24h de la Biodiversité le 12 juin, au salon de l'agriculture biologique BiObernai, à l'exposition des arboriculteurs fruitiers à



*Participation aux 24h de la Biodiversité
(photo groupe local)*



Grand succès pour l'opération Caddie (photo Groupe local)

Dorlisheim le 2 octobre, à l'exposition des fruits et champignons à Bouxwiller le 9 octobre et à la Conférence « ornitho perchée » à Vendenheim le 11 décembre.

L'évènement phare de notre groupe reste la Fête de l'Oiseau, que nous organisons chaque automne. Cette année, elle a eu lieu de nouveau à Quatzenheim, le 6 novembre. Bien des réunions ont été nécessaires, et un jour les graines de tournesol, élément clé de cette fête, nous sont livrées !

Nous avons écoulé près de 5 tonnes de graines de tournesol noir Bio et même France3 est venu nous rendre visite. Les stands Jeux et ventes de la boutique LPO sont toujours très courus.

Vie associative

Cette année, Kedébetiz (voir LPO Info N°66), qui réalise des œuvres d'art mettant en scène des oiseaux, est venue pour sa première participation : elle offre la moitié de ses ventes à la LPO et a été très touchée par l'état d'esprit très familial de la fête.

Un énorme merci à tous les bénévoles non membres du groupe local de Strasbourg qui tous les ans répondent présents et viennent nous aider. Un merci encore plus grand à Gill qui, depuis des années, emballe les lots de tombola !

*Odile Mailfert,
coordinatrice du groupe*



Une fête de l'Oiseau toujours aussi appréciée (photo Odile Mailfert)

Bienvenue au nouveau groupe local Florival-Vallée Noble-Châteaux !

Le groupe local LPO « Florival – Vallée Noble – Châteaux » vient d'être créé. Il a été monté par Eric Revel (voir portrait page 21), et couvre les territoires des communautés de communes de Guebwiller et de Rouffach, un territoire qui comprend de nombreux biotopes remarquables, notamment des vergers, des collines sèches, des zones humides et du vignoble.

Comme c'est le cas pour tout groupe local, son objectif est d'agir en faveur de la biodiversité, en s'appuyant sur les valeurs de la LPO. Grâce à son ancrage territorial et la connaissance de son territoire, il représente une force d'actions et de propositions particulièrement importante. Si Eric vient de signer la charte morale qui l'unit à la LPO Alsace, il n'a pas attendu pour entreprendre bénévolement plusieurs opérations de protection. Citons par exemple la pose de nichoirs artificiels pour hirondelles de fenêtre à la salle de gymnastique de Buhl au printemps, la pose de nichoirs à huppe fasciée dans un mur en pierres sèches lors de sa rénovation ou la tenue de stands à diverses manifestations. Eric est aussi intervenu dans des commissions de pilotage de zones Natura 2000 et avec la ville de Guebwiller pour protéger des sites de nidification du harle bièvre ; il œuvre en lien avec le pôle médiation faune sauvage en faveur des espèces du bâti, conseille pour la mise en place de Refuge LPO, propose des sorties guidées, et effectue des suivis naturalistes notamment l'effraie des clochers avec Gilbert.

Un panel d'activités complété par autant d'autres actions, telles que la fabrication de nichoirs ou la participation à un projet transfrontalier autour de la biodiversité dans le vignoble.

Un groupe fonctionne grâce aux bénévoles qui le composent; **si vous avez envie de vous investir dans la protection de la nature, n'hésitez plus : contactez Eric !**

errevel@laposte.net



Présentation des objectifs du groupe lors de son lancement, à Guebwiller, et chantier de plantation d'une haie dans un vignoble (photos groupe local Florival-Vallée Noble-Châteaux)

Proposer de faire des dons, et choisir la LPO Alsace

Depuis quelques années, les initiatives spontanées pour soutenir financièrement la LPO se multiplient. De plus en plus nombreux sont les professionnels ou les particuliers qui s'engagent pour verser une partie de leurs bénéfices ou qui organisent des actions dont la participation est reversée à certaines missions phares de notre association, notamment le centre de soins.

Ces actions ne s'inscrivent pas dans un partenariat officiel (comme c'est par exemple le cas avec les Jardins de Gaïa, voir p15), mais représentent une aide ponctuelle, simple à mettre en place. Toute démarche de cet ordre nous ravit bien sûr : au-delà de l'argent recolté, qui nous sert concrètement, c'est bien l'appréciation générale de la LPO qui augmente, et qui témoigne de la volonté de ces personnes d'agir en faveur de la biodiversité.

Volailles Koerchel

L'entreprise Koerchel Volailleur-Traiteur a elle versé une partie de ses bénéfices à 4 associations, dont la LPO Alsace. Un chèque de 3000€ a été remis le 8 décembre, au siège de la société, à Jean-Marie Risse (4^e à gauche), administrateur de la LPO Alsace, au profit du centre de soins.



Jean-Marie Risse représentait la LPO Alsace (photo Gilles Lang)

Ma jardinerie



Remise du chèque à Christophe Hervé, directeur de la LPO Alsace (2^e à g.)

Depuis quelques années, le magasin « Ma Jardinerie » de Lampertheim (67) reverse une partie de ses ventes de sapins de Noël à une association d'intérêt général. Grâce à l'intervention d'un de ses salariés, membre du groupe local LPO Strasbourg et Envi-

rions, Ma jardinerie a choisi la LPO Alsace comme destinataire de ce reliquat. Samedi 26 novembre, un chèque de 1659€ a ainsi

été officiellement remis à Christophe Hervé, directeur de la LPO Alsace, et sera entièrement attribué au centre de soins.

Association Fruits et Nature de Nordhouse-Hipsheim

De son côté, l'Association Fruits et Nature de Nordhouse-Hipsheim a également souhaité faire un geste en faveur de notre association. Elle a profité de son assemblée générale au mois d'octobre pour nous faire un don de 500€, au bénéfice de notre centre de soins. C'est le président de l'association, Alain Riebel, qui a remis le chèque à Jean-Marc Bronner, vice-président de la LPO Alsace, en présence d'une assistance nombreuse, dont plusieurs élus locaux.



Remerciements par Jean-Marc Bronner, vice-président de la LPO Alsace (photo Romain Ehrhard)

Joëlle et Gérard Rostan

Enfin, Joëlle et Gérard Rostan ont, à leur initiative, organisé une soirée pour présenter leurs photos de la faune sauvage alsacienne aux habitants de Dahlenheim, leur commune, dans une salle prêtée pour l'occasion par la mairie. A l'issue de la projection, un chapeau a été proposé, au profit de la LPO Alsace. Mardi 15 novembre, ils ont remis en main propre l'intégralité de leur recette, en se rendant dans les locaux de la LPO.

Un immense merci à eux tous, chacun de ces gestes aidant à mieux faire connaître la LPO et ses missions, et à nous soutenir dans nos actions.



Le couple Rostan remet un chèque de 370€ à Cathy Zell, de la LPO Alsace

Contact : cathy.zell@lpo.fr

Zoom sur un administrateur et une salariée de la LPO Alsace

Eric Revel

J'ai découvert la LPO avec les grues cendrées autour du lac du Der-Chantecoq en Champagne, ma région d'origine. Fin août 2013, je découvre le baguage lors du stage Ornithologique en Petite Camargue Alsacienne. Et première rencontre décisive avec Pierre Robellet, disparu beaucoup trop tôt récemment.

Dans la foulée, j'intègre le Groupe chevêche 68. Avec Pierre, et avec Arnaud, je chercherai vainement cette petite chouette qui déserte de plus en plus notre coin entre les vergers d'Hartmannswiller et ceux de Rouffach.

C'est aussi la découverte des passereaux dans les collines sous-vosgiennes avec mon neveu Quentin : son oreille affûtée et ses yeux de lynx me feront découvrir le bruant fou, le tarier pâtre, la construction des nids de linottes mélodieuses dans les vignes, le serin cini, le torcol fourmilier. Des espèces dont je ne soupçonnais pas l'existence à deux pas de chez moi.



A Buhl, mon village d'adoption, je découvre sa zone Natura 2000 et l'absence de son oiseau symbole : la pie-grièche écorcheur. Je me plonge dans le Document d'Objectifs de cette zone et découvre avec stupéfaction qu'il n'y aucune plantation de haie prévue pour les 12 années du plan de gestion. Et la construction d'un lotissement contre une de ces haies n'émeut pas grand monde.

L'heure de la retraite ayant sonné, je décide de me présenter au Conseil d'Administration de la

LPO Alsace pour donner un coup de main à la préservation des biotopes en danger avec l'artificialisation des sols ou la culture du maïs : les haies, les vergers, les zones humides, les roselières.

L'aide à la traversée des batraciens au printemps, et la présence de lézards verts dans les murets de pierres sèches me feront comprendre qu'il s'agit de corridors écologiques et qu'il faut les prendre en compte, les sauvegarder et les améliorer lors de l'élaboration des trames vertes et bleues des plans locaux d'urbanisme.

Aujourd'hui, grâce aux copains du coin, c'est la création du groupe local avec déjà des réalisations : aide à la nidification du harle bièvre à Guebwiller, accueil de la huppe fasciée par la pose de nichoirs, préservation de haies dans les vergers de Lautenbach pour favoriser la nidification de la pie-grièche écorcheur, replantation de haies à Bergholtz.

L'important pour moi est de pouvoir continuer à m'émerveiller. Comme lors de la migration de milliers d'oiseaux cet automne aux cols du Markstein et du Herrenberg.

Valériane Clément-Demange

Mon parcours à la LPO Alsace a été très diversifié et m'a permis de m'investir dans les différentes thématiques que compte l'association. J'ai d'abord réalisé un service civique au centre de soins en 2016. J'y ai ensuite effectué diverses missions (soigneuse, recherche de dons via la plateforme HelloAsso, accueil et formation des nouveaux bénévoles au centre de soins, médiation faune sauvage...), avant d'être embauchée en CDI au 1^{er} décembre 2020 comme chargée de missions sur la Trame Verte et Bleue. L'objectif de ces projets est de reconnecter les habitats entre eux pour permettre le déplacement des espèces, dans un paysage de plus en plus fragmenté par les activités humaines.



Enfant, j'ai eu la chance d'habiter la campagne vosgienne et d'être sensibilisée par mes parents au respect de la nature. Je réfléchissais déjà à créer des passages protégés pour les fourmis autour de ma maison, afin de ne pas les écraser quand je faisais du vélo ! Cohabiter avec une fouine, observer se développer des têtards, remettre un oisillon en hauteur... des expériences de nature qui m'ont inévitablement amenée à poursuivre des études en comportement animal et en écologie dans les Facultés des Sciences de Nancy d'abord, puis de Dijon. Cinq années d'études passionnantes sur le monde du vivant, et durant lesquelles je me suis rapprochée de la sphère naturaliste et associative. J'ai ainsi participé à des ramassages d'amphibiens, à des comptages d'oiseaux d'eau hivernants, à un suivi sur la discrète vipère d'Orsini à 2000 m d'altitude, et surtout, j'ai eu la chance de découvrir le monde des chauves-souris pour lesquelles je me suis prise de passion. Depuis, j'ai eu la chance de m'envoler deux mois en Australie, puis de me prendre pour une aventurière en forêt amazonienne, à découvrir les cultures locales, et où j'ai pris conscience de l'extraordinaire richesse qu'un écosystème peut abriter à condition de le laisser s'exprimer. L'ambiance sonore y était magique ! Quel contraste lorsque je suis rentrée en métropole, un brin silencieuse... Cette expérience a marqué un cap dans ma vie, entre émerveillement et sentiment d'urgence écologique.

Aujourd'hui, mon travail me permet d'accompagner concrètement les communes à favoriser la biodiversité sur leur territoire, à changer leur regard sur leur environnement, à apporter localement plus de naturalité... que chacun puisse faire sa part, au plus vite.

Le logo de la LPO change de look !

Cette année, la LPO France a décidé de rafraîchir son logo et sa charte graphique. Des nouveaux visuels, de nouvelles couleurs inspirées directement des oiseaux marins accompagneront désormais les deux célèbres macareux moines, qui restent l’emblème de l’association. Pour ce faire, le siège social a bénéficié d’un mécénat de compétences de l’agence Havas Paris : un grand merci à leurs créatifs !

Au-delà des couleurs, la LPO dispose aussi désormais d’une police de caractère, spécialement conçue pour elle.

Notre appartenance à BirdLife international, dont la LPO est le représentant officiel en France depuis 1995, est également mise en avant à l’occasion du centenaire du plus grand réseau mondial d’associations de protection de la nature, créé en 1922. La préservation de la biodiversité est notre combat quotidien sur l’ensemble du territoire français, mais les enjeux écologiques sont désormais globaux et doivent s’intégrer dans la défense du vivant à l’échelle de la planète.

Le logo est comme précédemment décliné dans les associations locales, avec en l’occurrence la mention « Alsace » placée sous les

deux macareux. Ce nouveau visuel prendra petit à petit sa place dans les différents supports de communication, dont le LPO Info, qui changera lui aussi de look dès l’année prochaine.



Agir pour la biodiversité

Les 100 nids d’hirondelles de Kembs toujours occupés

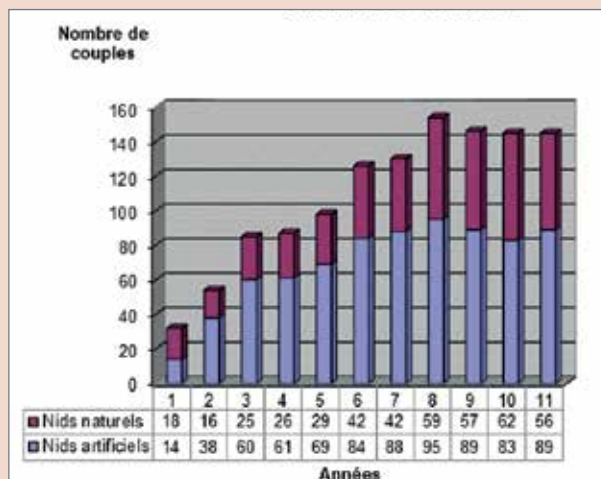
En 2012, il y a 10 ans, l’usine hydroélectrique de Kembs était équipée du chiffre symbolique de 100 nids d’hirondelles de fenêtre. Cette opération, qui reste à ce jour celle où le plus grand nombre de nids était installé en une seule fois au même endroit, faisait suite à la pose de 80 nichoirs au château d’eau de la même commune, en 2009.

Une opération couronnée de succès, puisque très rapidement ces nids, jouissant d’un emplacement particulièrement propice (en hauteur, tranquille et proche de l’eau) ont été adoptés par l’espèce. En effet, dès 2014, 85 nids étaient occupés (Cf LPO Info N° 52).

L’usine de Kembs étant située à proximité de la Petite Camargue Alsacienne, c’est son Directeur, Philippe Kniebely qui s’est proposé d’en assurer le suivi. Une mission qu’il effectue chaque année avec fierté. Et pour cause : les nids continuent de plaire, avec toujours plus de 80% de taux d’occupation.

Ajoutons que les oiseaux ne dédaignent pas de construire des nids naturels à côté des artificiels, portant l’effectif de cette colonie à plus de 140 couples. Un véritable succès, dont on espère qu’il inspirera d’autres gestionnaires de sites.

Un grand merci à Philippe pour son suivi, et à l’équipe de bénévoles impliqués dans l’installation historique des nids.



Total des couples nicheurs d’hirondelles de fenêtre de 2012 à 2022 (graphique réalisé par Philippe Kniebely)

Le coin des branchés

Cette rubrique, qui a pour ambition de citer quelques observations remarquables, voire exceptionnelles, effectuées au fil des saisons par les ornithologues de terrain dans notre région, couvre la période de janvier à août 2022.

Janvier à Mars 2022 : **Anatidés** : un groupe de 5 Cygnes de Bewick (une famille de 3 jeunes), d'abord dans le Ried centre Alsace du 11 au 13/1, puis sur la bande rhénane nord du 18/1 au 12/2 ; toujours sur la bande rhénane nord, présences plus fugaces d'une Oie à bec court du 8 au 20/1 (**), et d'une Bernache nonnette le 5/2 ; également un mâle de Fuligule à bec cerclé du 12/1 au 14/3 au moins (*), sur la gravière portuaire de Beinheim-67 (parfois sur le Rhin lorsque dérangements trop importants par les barques de pêche). Un Pygargue à queue blanche adulte séjourne du 9/1 au 13/2 au plan d'eau de Rhinau-Kappel-67. Quelques limicoles peu courants ont été de passage dans notre région : 1 huïtrier-pie le 13/2 à Plobsheim-67, plusieurs données de Bécassine sourde en février-mars (max. 6 le 6/2 à Bernolsheim-67), environ 50 Pluviers dorés le 11/3 à Wisembourg-67, 2 pluviers guignards le 25/3 sur les crêtes vosgiennes haut-rhinoises. Une Marouette poussin a été observée du 23 au 28/3 à Elbach-68 (*) ! Et parmi les passereaux, on peut signaler : 1 Pouillot de Sibérie le 9/1 dans une zone boisée à Horbourg-Wihr-68 (*) ; 1 Bruant des neiges le 26/1 dans les champs à Duttlenheim-67 ; 1 Tichodrome échelette du 2/1 au 5/3 à Bitschwiller-les-Thann-68, 1 le 5/2 au château du Haut-Koenigsbourg-67 et un autre le 28/2 dans la carrière de St Nabor-67 ; et encore un Pouillot de Sibérie, le 19/2 au Rothmoos à Wittelsheim-68 (*).

Bruant mélanocéphale (photo Stéphane Umhang)



Labbe parasite (à d.) et mouette rieuse (à g.) (photo Stéphane Umhang)

Avril à Juin 2022 : Petit passage de Faucons kobe ce printemps : 1 mâle le 30/4 à Plobsheim-67, 1 mâle le 16/5 à Meyenheim-68, 1 femelle le 18/5 à Marlenheim-67 et 1 femelle le 28/5 à Scherwiller-67 ; 1 aigle royal le 9/4 à Hagenthal-le-Haut-68 et 1 aigle botté survole Rosenwiller-67 le 2/5 (*) ; observations d'un Circaète Jean-le-Blanc les 6/5 et 15/6 à Wittelsheim-68 (*) ; enfin, quatre données de Vautours fauves en juin dans le massif vosgien (max. 7 ind. le 18/6 à Breitenbach-68) (*). Côté limicoles : 1 Echasse blanche le 13/4 à Aspach-le-Bas-68, 1 autre séjourne du 17 au 19/4 dans les Grafenmatt à Muttersholtz-67, et 2 sont vues du 30/4 au 2/5 à Village-Neuf-68 ; passage de plusieurs Courlis corlieux en avril (max. 3 du 23 au 26/4 à Roeschwoog-67) et de Bécasseaux de Temminck de fin avril à mi-mai ; le 25/6, 1 Huïtrier-pie à la sucrerie d'Erstein-67. Insolite : le Blongios nain était à nouveau présent à la ballastière de Bischheim-67, de début mai à

fin septembre au moins ! A noter également ce chanteur de Petit-duc scops fin mai - début juin dans le Kochersberg, à Gingsheim-67 (*). Plusieurs passereaux remarquables ont également été notés durant cette période : passage marqué de Bruants ortolans en avril-mai ; 1 Accenteur alpin le 10/4 au Rocher de Mutzig-67 ; 1 Gobemouche à collier le 16/4 à Lapoutroie-68, 1 le 2/5 à Kesseldorf-67 et 1 présent du 4 au 8/5 à Erstein-67 (*) ; 1 Pie-grièche à tête rousse le 12/5 à Sarrewerden-67 ; 1 Etourneau roselin les 4 et 5/6 à St-Louis-68 (*) ; et enfin, observation exceptionnelle d'un mâle adulte de Bruant mélanocéphale le 6/6 à Marlenheim-67 (**) !

Juillet - Août 2022 : Un Labbe parasite (3ème année), de forme claire, a été observé les 2 et 10/7 au plan d'eau de Plobsheim-67 ; 1 Blongios nain adulte en vol le 7/7 à Gambshheim-67. Quelques rapaces remarquables ont été notés dans le Haut-Rhin : 1 Circaète Jean-le-Blanc le 5/7 au Forlet à Soultzeren, un autre du 7 au 16/7 à Wittelsheim et un le 8/7 à Altenach (*) ; 1 Aigle royal a également été aperçu du 31/7 au 15/8 sur les crêtes, entre le massif du Hohneck et le Lac Blanc (*). Par ailleurs : une Pie-grièche à tête rousse adulte accompagnée d'un ind. immature, du 19 au 26/7 à Soultz-Haut-Rhin-68 (*) (cette espèce a quasiment disparu d'Alsace...) ; 1 Rollier d'Europe, du 14 au 16/8 à Hagenthal-le-Haut-68 ; 1 Marouette poussin (1ère année) a été baguée le 12/8 à St-Louis-68 (*). Enfin, cette période a été marquée par de nombreux passages de laridés remarquables (Sternes caspiennes, Guifettes leucoptères et moustacs), et de limicoles (Bécasseaux cocorlis [groupe max. de 9 le 28/8 à la sucrerie d'Erstein-67] et de Temminck, Pluviers argentés...) dans toute la région.

Bien évidemment, cette liste est loin d'être exhaustive. Pour suivre l'actualité ornithologique alsacienne au fil de l'eau, une seule adresse : <http://www.faune-alsace.org> ; et bien évidemment, n'oubliez pas d'y saisir vos propres observations !

*Christian Frauli
et Christian Dronneau*

(*) : Observation validée par le CHR ; (**) : sous réserve d'homologation par le CHN

CHR : Comité d'homologation régional ; CHN : Comité d'homologation national



Recevez votre LPO Info par mail !

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ? C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à alsace@lpo.fr : nous vous ferons parvenir les prochains LPO Info par lien électronique.



*La LPO Alsace vous souhaite de
joyeuses fêtes de fin d'année !*

Dès à présent, offrez davantage de nature à la biodiversité, en soutenant la LPO : avant la fin d'année, **faites un don** et en 2023, **réadhérez !**

LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace
1 rue du Wisch 67560 Rosenwiller

Tél 03 88 22 07 35 • email alsace@lpo.fr • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christophe Hervé
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal décembre 2022

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé,
est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Kocher de Rosheim

Illustrations de couverture : Rossignol philomèle (photo Florentin Havet),
Fauvette à tête noire (photo Claudie Stenger), bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

